



## MIGRATION CIRCULAIRE DES SÉNÉGALAIS

*Marie-Laurence Flahaux*

*Cora Mezger*

*Papa Sakho*

---

**CARIM Notes d'analyse et de synthèse 2011/62**

---

**Séries sur la migration circulaire**

**Module démographique et économique**



**CARIM**  
**Consortium euro-méditerranéen pour**  
**la recherche appliquée sur les migrations internationales**

**Notes d'analyse et de synthèse – module démographique et économique**  
**CARIM-AS 2011/62**

**Marie-Laurence Flahaux\***, **Cora Mezger\*\*** et **Papa Sakho\*\*\***

\* Démographe, aspirante FNRS, doctorante à l'Université catholique de Louvain / INED

\*\* Economiste, doctorante University of Sussex / INED

\*\*\* Géographe, maître-assistant, IPDSR/FLSH, Université Cheikh Anta Diop

**La migration circulaire des Sénégalais**

© 2011, Institut universitaire européen  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies

Ce texte ne peut être téléchargé et imprimé, en un seul exemplaire, que pour un usage strictement personnel et non collectif.

Toute autre reproduction, totale ou partielle, sous quelque forme que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite préalable du Robert Schuman Centre for Advanced Studies.

Les demandes d'autorisation doivent être adressées à : [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

Dans les citations et références, ce texte doit être mentionné comme suit :

[Prénom et nom de(s) auteurs(s)], [*titre*], série : "CARIM AS", [n° de série],  
Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI):  
Institut universitaire européen, [année de publication].

Les opinions exprimées dans cette publication ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant la position de l'Union européenne

Institut universitaire européen  
Badia Fiesolana  
I – 50014 San Domenico di Fiesole (FI)  
Italie

<http://www.eui.eu/RSCAS/Publications/>  
<http://www.carim.org/Publications/>  
<http://cadmus.eui.eu/dspace/index.jsp>

## **CARIM**

Le Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales (CARIM) a été créé à l'Institut universitaire européen (IUE, Florence) en février 2004. Il est co-financé par la Commission européenne, DG AidCo, actuellement au titre du Programme thématique de coopération avec les pays tiers en matière de migrations et d'asile.

Dans ce cadre, le CARIM a pour objectif, dans une perspective académique, l'observation, l'analyse et la prévision des migrations dans les pays du sud et de l'est de la Méditerranée et d'Afrique subsaharienne (signifiée par « la région » dans le texte ci-dessous).

Le CARIM est composé d'une cellule de coordination établie au Robert Schuman Centre for Advanced Studies (RSCAS) de l'Institut Universitaire Européen et d'un réseau de correspondants scientifiques établis dans les 17 pays d'observation : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Palestine, Sénégal, Soudan, Syrie, Tchad, Tunisie et Turquie. Tous sont étudiés aussi bien comme pays d'origine, de transit que d'immigration. Des experts externes provenant des pays de l'Union européenne et des pays de la région contribuent également à ses activités.

Le CARIM conduit les activités suivantes:

- Base de données sur les migrations méditerranéennes et subsahariennes;
- Recherches et publications;
- Réunions d'experts et rencontres entre experts et décideurs politiques;
- Ecole d'été sur les migrations ;
- Information

Les activités du CARIM couvrent trois dimensions majeures des migrations internationales : économique et démographique, juridique et sociopolitique.

Les résultats des activités ci-dessus sont mis à la disposition du public par le site Web du projet: [www.carim.org](http://www.carim.org)

### *Pour plus d'information*

Consortium Euro-Méditerranéen pour la Recherche Appliquée sur les Migrations Internationales  
Centre Robert Schuman  
Institut universitaire européen (IUE)  
Convento  
Via delle Fontanelle 19  
50014 San Domenico di Fiesole  
Italie  
Tél: +39 055 46 85 878  
Fax: + 39 055 46 85 755  
Email: [carim@eui.eu](mailto:carim@eui.eu)

### **Robert Schuman Centre for Advanced Studies**

<http://www.eui.eu/RSCAS/>

## **Résumé**

La migration circulaire est devenue un thème de discussion important au Sénégal depuis la signature d'accords de partenariat avec les pays de l'Union européenne pour une gestion concertée des migrations. Cependant, elle fait l'objet de peu de recherches au Sénégal. L'analyse suivante repose sur les données de l'enquête ménage du projet MAFE (Migration entre l'AFrique Europe) réalisée en 2008, qui a pour but d'étudier les mouvements migratoires dans toute leur complexité. Les résultats révèlent qu'un migrant sur quatre est rentré au Sénégal après cinq années passées à l'étranger. Les retours d'Afrique ont lieu plus rapidement que ceux des pays du Nord, et les jeunes ont tendance à moins rentrer lorsqu'ils ont migré vers le Nord. Parmi les migrants qui sont revenus au Sénégal, certains ont fait le choix de repartir vers l'étranger : 17 % des migrants qui ont effectué un premier retour résident à l'étranger au moment de l'enquête. Les nouveaux départs varient notamment selon la durée de la première migration et l'âge au moment du retour. Les migrants de retours présents au Sénégal en 2008 sont généralement plus instruits que ceux qui n'ont pas eu d'expérience migratoire et ils sont surreprésentés parmi les indépendants. En outre, la gestion de la migration circulaire et temporaire de travail au Sénégal, encore assez récente, est l'objet de nombreux dysfonctionnements. La discussion des résultats ouvre des pistes de réflexion sur le rôle des institutions compétentes dans ce domaine pour appréhender de façon plus adéquate le phénomène de circulation.

## **Abstract**

With the signing of partnership agreements with EU countries for a concerted management of migration flows, circular migration has become a major topic of discussion in Senegal. Despite this interest, little research exists on this topic in the Senegalese context. The following analysis uses data from the household survey conducted in the framework of the MAFE-Senegal project (Migration between Africa and Europe) in 2008. The main objective of this project is to study complex migratory movements, going beyond the first departure. The results indicate that one out of four migrants has returned to Senegal after five years abroad. Returns from African countries are more common and happen at a faster pace than those from developed countries ; moreover, young people are less likely to return if they had migrated to a country outside Africa. Among those who returned to Senegal, some decide to migrate again : 17 per cent of migrants who made a first return live abroad at the time of the survey. The occurrence of new departures varies, depending in particular on the duration of the first migration and age at the time of the first return. Return migrants living in Senegal in 2008 are generally better educated and are overrepresented among the self-employed. Furthermore, the management of circular migration and temporary work in Senegal, institutionalized only recently, is prone to many problems. The survey results should help lay the groundwork for a deeper reflection on the role of institutions in charge, with the aim to respond more adequately to the phenomenon of circular migration.

## **Sigles et abréviations**

BIT	Bureau International du Travail
CNGSOE	Commission nationale de Gestion et de Suivi des Offres d'Emploi
DEmIS	Déterminants de l'Emigration internationale au Sénégal
INED	Institut National d'Etudes Démographiques
IPDSR	Institut de Population, Développement et Santé de la reproduction
NIDI	Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
REMUAO	Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest
SIGEM	Système d'Information pour la Gestion Efficace de la Migration
UCAD	Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UEMOA	l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

## Introduction

Depuis quelques années, la migration circulaire fait partie des discours politiques des pays de destination des migrants, en particulier en Europe. Depuis 2006, le Sénégal a conclu des partenariats avec la France, l'Italie et l'Espagne dans le cadre de la gestion concertée de la migration légale, de façon à mettre en œuvre des mécanismes relatifs à la circulation et au retour des migrants.

D'emblée, la migration circulaire semble être un concept assez flou. D'une part, elle est souvent citée comme étant un ensemble de va-et-vient entre pays de destination et pays d'origine des migrants. C'est en ce sens que les pays partenaires développent des programmes de migrations temporaires ou saisonnières dans le but de promouvoir la migration légale des travailleurs. Dans ce cas, la migration circulaire est entendue comme une succession de séjours temporaires dont les durées sont déterminées (Zerger 2008). D'autre part, la migration circulaire fait souvent référence, dans un sens plus large, à « la mobilité du migrant vers le pays de destination mais également vers son pays d'origine, afin de pouvoir partager ses compétences » (De Boeck 2009). L'accent est donc mis ici sur les retours des migrants, qu'ils soient spontanés ou encadrés, et définitifs ou non.

Ce papier se penche sur l'étude de la migration circulaire des Sénégalais en se basant sur la seconde définition. Ce sont les retours au pays d'origine que nous étudions. Ceux-ci peuvent donner lieu, dans certains cas, à de nouveaux départs pour l'étranger. L'intérêt est de comprendre qui rentre au Sénégal, qui repart après un retour, et quelle est la situation de ceux qui sont revenus par rapport aux personnes qui n'ont jamais migré. Le cas des migrations temporaires, de moins d'un an, n'est pas étudié.

Au Sénégal, peu de données quantitatives existent pour étudier la circulation et la migration de retour. Les sources de données n'offrent qu'une image incomplète de la migration de retour. Par exemple, dans le recensement de 2002, les migrants de retour sont identifiés à partir du lieu où ils résidaient 5 années auparavant, et aucune information n'est disponible concernant le pays de destination et les dates de départ et de retour. En dehors du recensement, plusieurs enquêtes qui ont été réalisées au Sénégal fournissent des informations sur les flux et les expériences migratoires des Sénégalais. Ainsi, l'enquête REMUAO (« Réseau Migrations et Urbanisation en Afrique de l'Ouest »), réalisée en 1993 au Sénégal, comme dans six autres pays, permet notamment de quantifier les flux migratoires de retour. En 1997 et 1998, l'enquête DEmIS (Déterminants de l'émigration internationale au Sénégal), coordonnée par Eurostat et le NIDI, a été effectuée à Dakar et à Touba dans le cadre du projet « The Push and Pull factors of International Migration ». Enfin, en 2001 et 2002, les enquêtes « 1-2-3 » (sur le marché du travail dans les grandes villes économiques d'Afrique de l'Ouest) ont eu lieu dans sept villes importantes de l'Union monétaire et économique ouest-africaine dont Dakar, et abordent les caractéristiques des migrants de retour.

Quelques éléments de contexte peuvent être tirés de ces sources. Selon l'enquête REMUAO, chaque année, entre 1988 et 1992, en Afrique de l'Ouest, 6 600 individus âgés au moins de 15 ans sont revenus d'Europe contre environ 22 200 départs (Bocquier 1998). Plus spécifiquement pour le Sénégal, le recensement de 2002 révèle le retour de 38 044 migrants sur la période 1997-2002, toutes destinations confondues. La région de Dakar compte plus du tiers (37%) des individus revenus au Sénégal, ce qui montre que la capitale est une région attractive pour les migrants de retour (Robin et al. 2000).

Ce papier a pour objet d'apporter des informations plus récentes et détaillées sur les migrations de retour au Sénégal. A cette fin, nous utilisons les données du projet MAFE (Migration entre l'Afrique et l'Europe)<sup>1</sup>. Premièrement, il s'agit d'étudier dans quelle proportion les retours ont lieu vers le

---

<sup>1</sup> Les résultats présentés dans cet article exploitent les données de l'enquête MAFE-Sénégal. La partie sénégalaise du projet Migrations entre l'Afrique et l'Europe (MAFE) est coordonné par l'INED (C. Beauchemin), en association avec l'Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction de l'Université de Cheikh Anta Diop (IPDSR, Sénégal). Sont

Sénégal en tenant compte des caractéristiques migratoires : après combien de temps les migrants reviennent-ils ? Y a-t-il des variations selon la destination et selon l'âge au moment du départ ? Deuxièmement, nous cherchons à savoir si les migrants qui sont revenus se trouvent à nouveau à l'étranger en 2008. Troisièmement, la situation des migrants de retour est comparée à celle des non-migrants : ont-ils des niveaux d'instruction différents ? Quelle est leur situation sur le marché du travail ? Et au sein de la famille ? Enfin, nous abordons le rôle des institutions sénégalaises dans la gestion de la circulation.

## 1. Le projet MAFE (Migration entre l'Afrique et l'Europe)

Le projet MAFE-Sénégal comprend une enquête ménage qui a collecté des données dans la région de Dakar en 2008. Le questionnaire ménage reprend des informations sur la composition du ménage, sur ses caractéristiques socio-économiques et démographiques, sur les expériences migratoires de ses membres, sur les transferts d'argent dont il a bénéficié et sur les caractéristiques du logement. Il vise à représenter au mieux la population de la région de Dakar et le lien que les ménages ont de près ou de loin avec les migrations internationales. L'échantillon est composé de 10 229 non-migrants, de 289 migrants de retour et de 1 071 migrants actuels. En ce qui concerne les variables disponibles, les migrants de retour sont identifiés grâce aux questions sur la première expérience migratoire d'une durée supérieure à un an. Les variables utiles pour étudier spécifiquement les retours sont :

- l'année du premier départ en migration ;
- l'année du premier retour ;
- le pays de destination de la première migration ;

En outre, une variable permet de savoir si l'individu se trouve au Sénégal ou à l'étranger au moment de l'enquête, en 2008, et une autre variable renseigne le lieu de résidence actuel des individus.

## 2. Les premiers retours au Sénégal

Parmi les individus qui sont partis vivre à l'étranger pendant au moins une année, ils sont 46 % à être revenus au Sénégal pour une durée de plus d'un an, tandis que 54 % ne sont jamais rentrés.

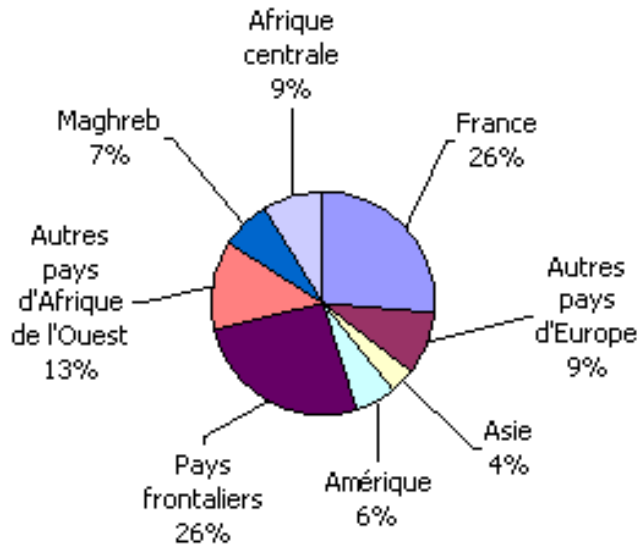
Concernant les principaux pays et régions où ont migré les individus qui ont effectué un retour au Sénégal (Figure 1), on constate qu'un quart des migrants revient de France, connue pour être la destination traditionnelle des Sénégalais en Europe. Un autre quart des migrants de retour provient d'un pays frontalier au Sénégal (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mali et Mauritanie). 13 % des migrants de retour ont vécu dans un autre pays en Afrique de l'Ouest, tandis que 7 % seulement sont revenus du Maghreb et 9 % d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon et Congo). Les migrations de retour d'un pays européen autre que la France représentent 9 % de l'échantillon, et celles en provenance d'Asie et d'Amérique sont marginales.

(Contd.) \_\_\_\_\_

également impliqués : l'Université Pompeu Fabra (P. Baizan), le Consejo Superior de Investigaciones Científicas (A. Gonzalez-Ferrer), et FIERI (Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull'Immigrazione ; E. Castagnone). L'enquête a été réalisée grâce au soutien financier de l'INED, de l'Agence Nationale de la Recherche, de la région Ile de France, et du programme FSP « Migrations internationales, recompositions territoriales et développement dans les pays du Sud ».

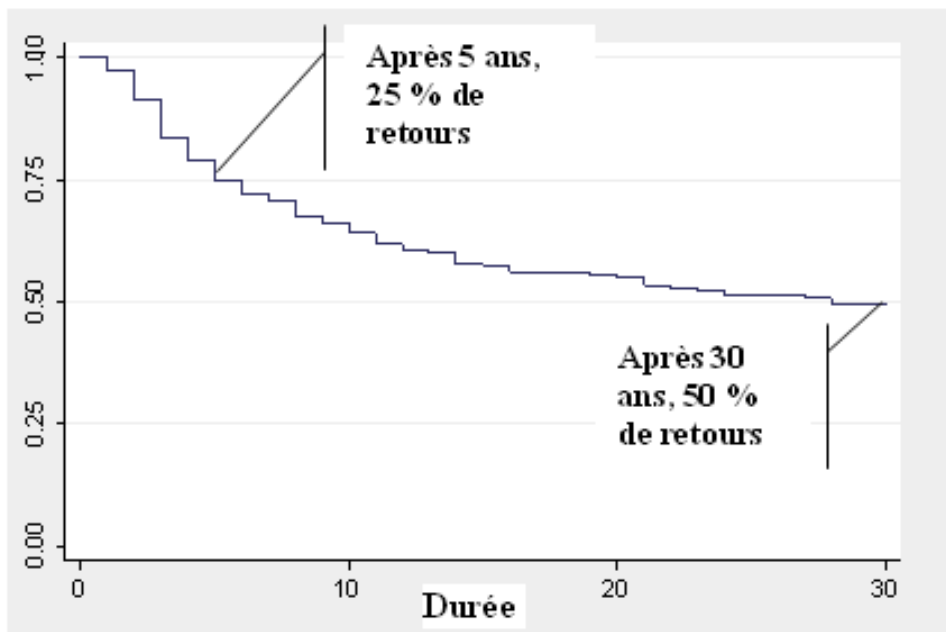


**Figure 1. Migrants de retour selon les principales destinations. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



La courbe de survie de la figure 2 représente les proportions des migrants se trouvant encore à l'étranger en fonction du nombre d'années écoulées depuis leur premier départ du Sénégal. L'origine de l'axe des abscisses (année 0) correspond à l'année du départ. Cette année-là, 100 % des migrants sont à destination. A mesure que le temps passe, les migrants rentrent donc petit à petit au Sénégal. On peut constater qu'un peu moins d'un migrant sur quatre est rentré au Sénégal après cinq années passées à l'étranger et que 68 % se trouvent encore à l'étranger après dix ans. Après trente ans, la moitié des migrants est de retour au Sénégal.

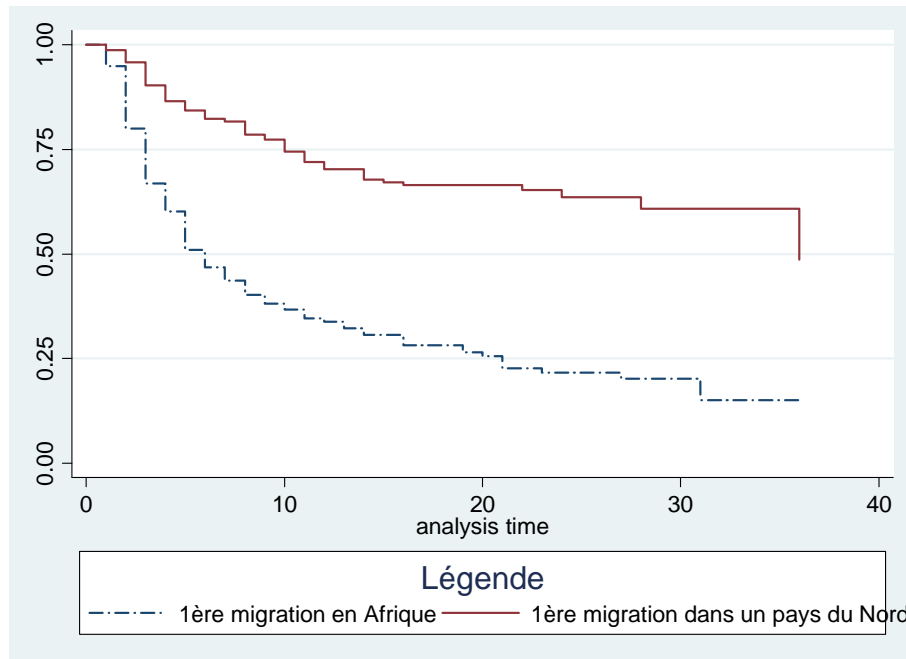
**Figure 2. Courbe de survie des migrants rentrés au Sénégal. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



## a) Variations des retours selon la destination

Lorsqu'on tient compte de la destination des migrants (Figure 3), on constate la moitié des migrants qui sont partis dans un autre pays d'Afrique sont rentrés après une période de cinq ans. Après vingt ans, 25 % s'y trouvent encore. La propension à rentrer est donc très élevée pour les retours d'Afrique. Par contre, après cinq ans, les migrants d'un pays du Nord ne sont que 15 % à avoir effectué un retour. Les migrants des pays du Nord sont encore 70 % à ne pas être rentrés après une période de vingt ans. Ils rentrent donc au Sénégal en moins grande proportion et après une plus longue absence par rapport aux migrants d'Afrique.

**Figure 3. Courbe de survie des migrants selon la destination. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**

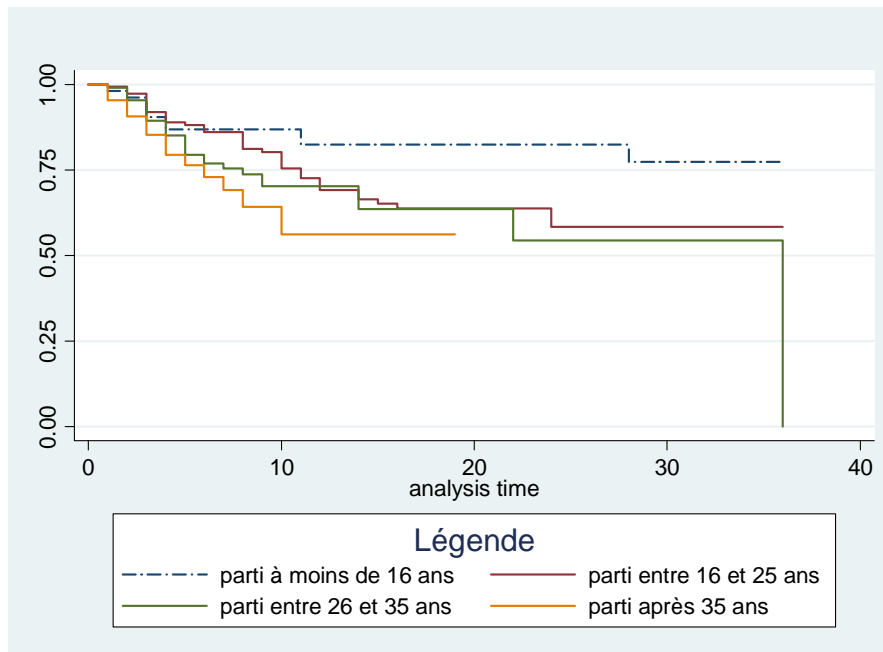


Ces résultats confirment ceux de l'enquête DEmIS montrant que la majorité des migrants sénégalais de retour sont ceux qui avaient migré dans les pays voisins tels que la Gambie et la Mauritanie (Robin et al. 2000). De plus, comme le soulignent Dumont et Spielvogel (2008), la mobilité est plus forte entre des pays de niveau de développement comparable et l'installation durable plus probable lorsque les disparités de revenus sont plus fortes. D'autre part, Massey et Espinosa (1997) suggèrent que les migrations répétées s'avèrent plus difficiles pour les migrants qui vivent dans des pays où la circulation des personnes est strictement réglementée. Cela décourage donc les retours des pays du Nord. Par contre, en ce qui concerne les migrations en Afrique de l'Ouest, les restrictions ne sont pas si contraignantes (Kabbanji, Ouedraogo et Piché 2005).

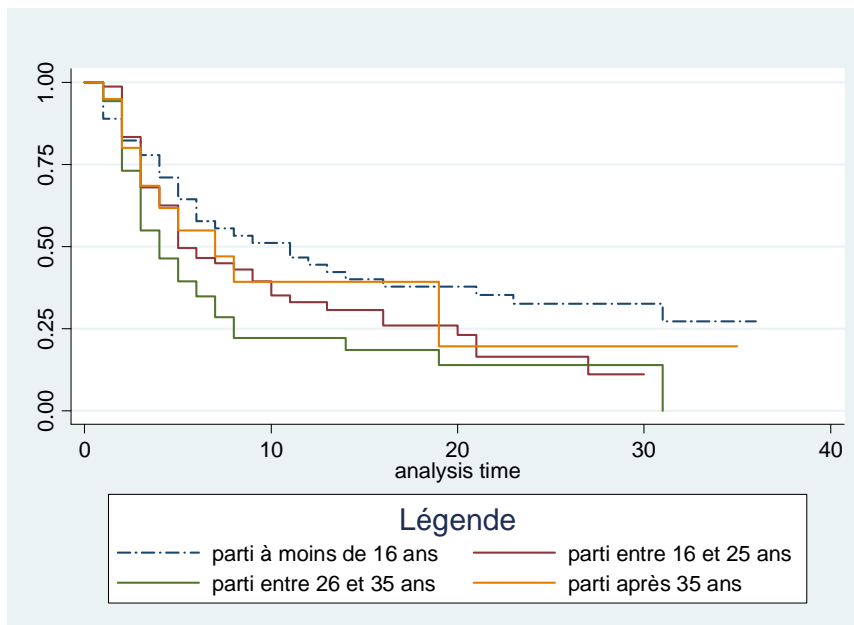
## b) Variations des retours selon l'âge au moment du départ

Il apparaît que les migrants partis dans un pays du Nord à un âge avancé retournent plus rapidement dans le pays d'origine que ceux qui sont partis en étant relativement jeunes (Figure 4). Après dix ans par exemple, seuls 20 % des individus partis dans un pays du Nord entre l'âge de 16 et 25 ans sont rentrés, tandis qu'ils sont 55 % parmi les individus de plus de 35 ans au moment du départ. Un contraste avec les migrants partis dans un pays d'Afrique est visible (Figure 5). Dans ce dernier cas, quel que soit l'âge au moment du départ, les migrants partis en Afrique rentrent beaucoup plus rapidement et dans des proportions plus importantes au Sénégal.

**Figure 4. Courbe de survie des migrants d'un pays du Nord selon l'âge au premier départ.**  
 Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



**Figure 5. Courbe de survie des migrants d'Afrique selon l'âge au premier départ.** Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



Comment interpréter ces résultats ? Il est possible, comme la littérature le suggère, qu'il soit plus difficile pour les migrants plus âgés partis dans les pays du Nord de s'adapter à un contexte tout à fait différent. Non seulement ils ont construit un certain réseau social au Sénégal, mais ils peuvent aussi éprouver des difficultés pour acquérir du capital humain spécifique à destination (Dustmann 2003). Par contre, cette observation n'est pas faite pour les migrants plus âgés qui migrent ailleurs en Afrique, où le contexte plus semblable à celui du Sénégal peut jouer sur le fait que les individus plus âgés sont moins tentés de rentrer plus rapidement.

### 3. Les nouveaux départs pour l'étranger

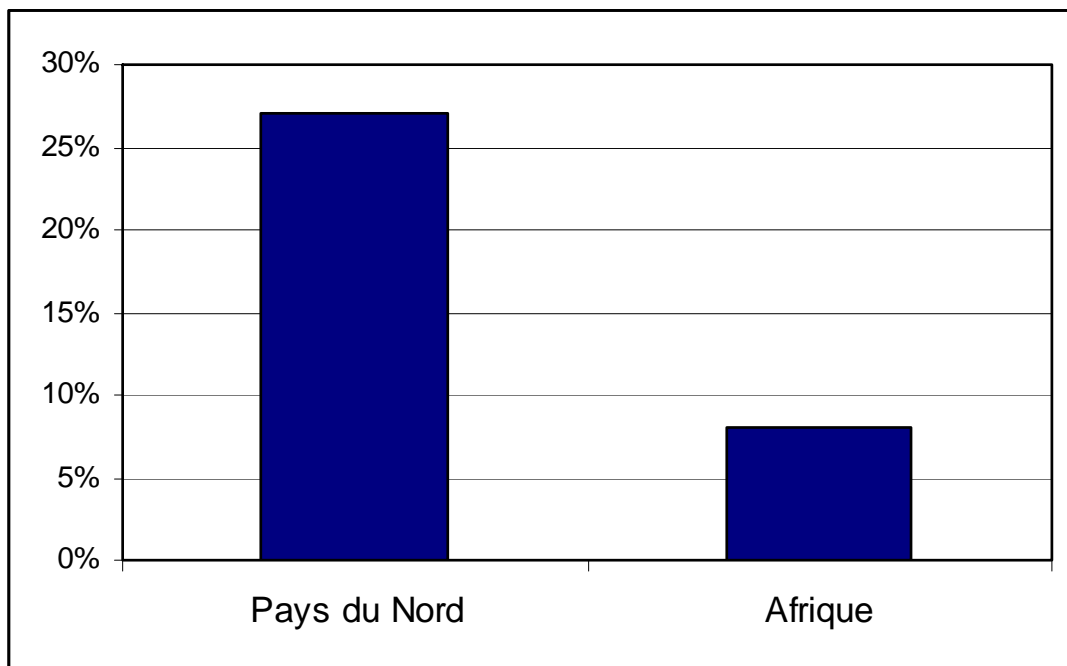
Jusqu'ici, nous avons parlé de circulation simplement en termes d'un aller et d'un retour dans le pays d'origine. A présent, nous voulons savoir si la mobilité des Sénégalais se poursuit au-delà du premier retour, en donnant lieu à un nouveau départ.

Parmi les migrants qui sont revenus au Sénégal, certains ont fait le choix de repartir vers l'étranger : l'enquête ménage MAFE montre que 17 % des migrants qui ont effectué un premier retour d'au moins un an résident de nouveau à l'étranger en 2008, au moment de l'enquête.

#### a) Variations des nouveaux départs selon la destination de la première migration

Près de 30 % des premiers retours provenant d'Europe ont donné suite à un nouveau départ à l'étranger. En revanche, seulement 8 % des migrants revenus d'Afrique ne sont plus présents au Sénégal en 2008 (Figure 6). Bien que d'autres interprétations soient possibles, ce résultat peut signifier que les migrants de retour d'un pays du Nord éprouvent plus de difficultés à se réinsérer au Sénégal, ce qui engendre un nouveau départ.

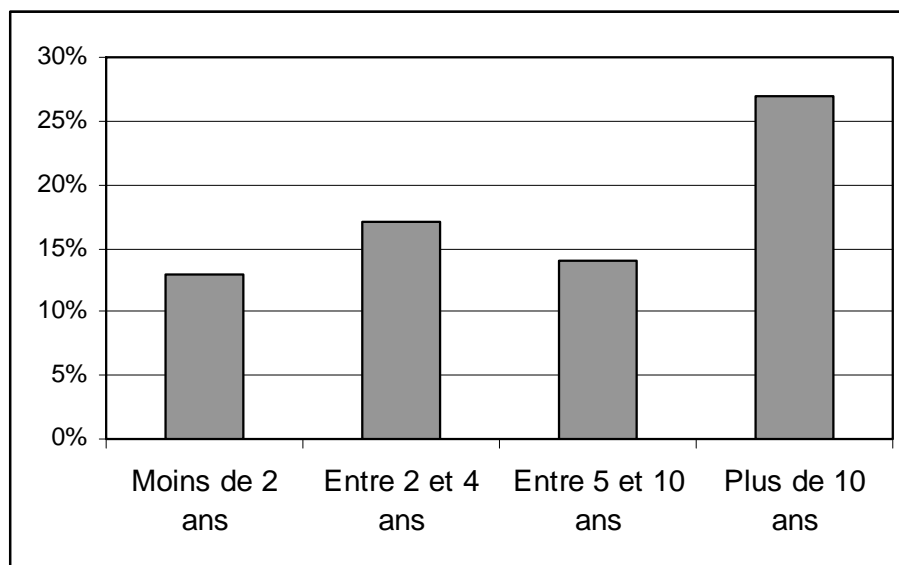
**Figure 6. Migrants de retour au Sénégal selon qu'ils soient repartis ou non à l'étranger et selon la destination de leur première migration. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



#### b) Variations des nouveaux départs selon la durée de la première migration

13 à 17 % des migrants de retour qui ne sont plus au Sénégal en 2008 avaient migré la première fois pour une durée inférieure à 10 ans. Quant à ceux qui étaient partis la première fois pour une plus longue durée, ils sont 27 % à vivre ailleurs (Figure 7). Ces derniers ont dû s'être adaptés à la vie à l'étranger, et leurs liens avec leur pays d'origine ont dû s'affaiblir, si bien qu'il leur est difficile de recommencer à vivre au Sénégal.

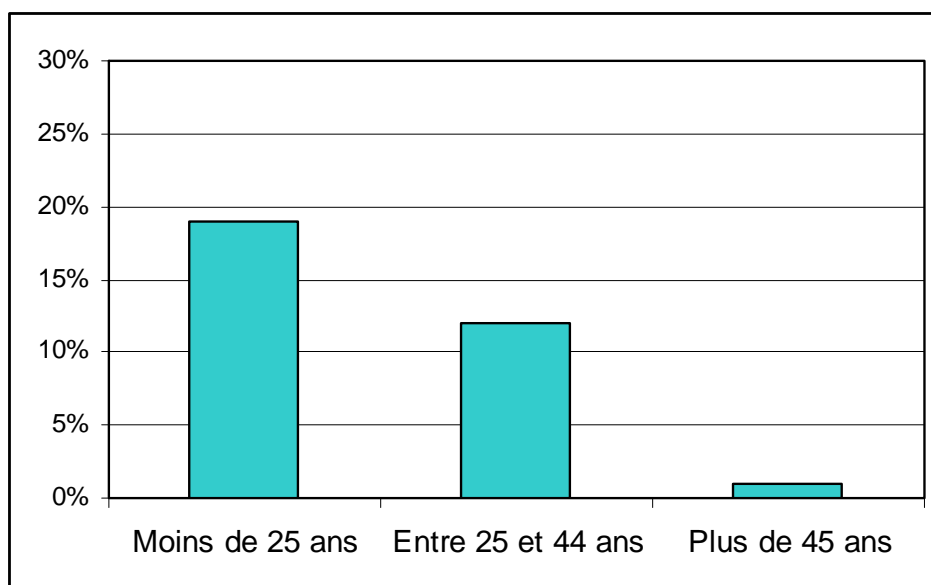
**Figure 7. Migrants de retour au Sénégal selon qu'ils soient repartis ou non à l'étranger et selon la durée de leur première migration. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



c) Variations des nouveaux départs selon l'âge au premier retour

La figure 8 montre que plus les migrants sont âgés au moment du retour, plus ils restent au Sénégal. Un migrant sur cinq âgé de moins de 25 ans lors du retour n'est plus au Sénégal en 2008 ; la proportion n'est plus que de 12 % pour la tranche d'âge intermédiaire, et de 1% seulement quand ils avaient plus de 45 ans au moment du retour. Les migrants plus jeunes au moment du retour doivent éprouver plus de difficultés à se réinsérer, ce qui les pousse à repartir tant qu'ils sont jeunes pour tenter leur chance ailleurs. En revanche, les plus âgés rentreraient de façon plus définitive.

**Figure 8. Migrants de retour au Sénégal selon qu'ils soient repartis ou non à l'étranger et selon l'âge au retour. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



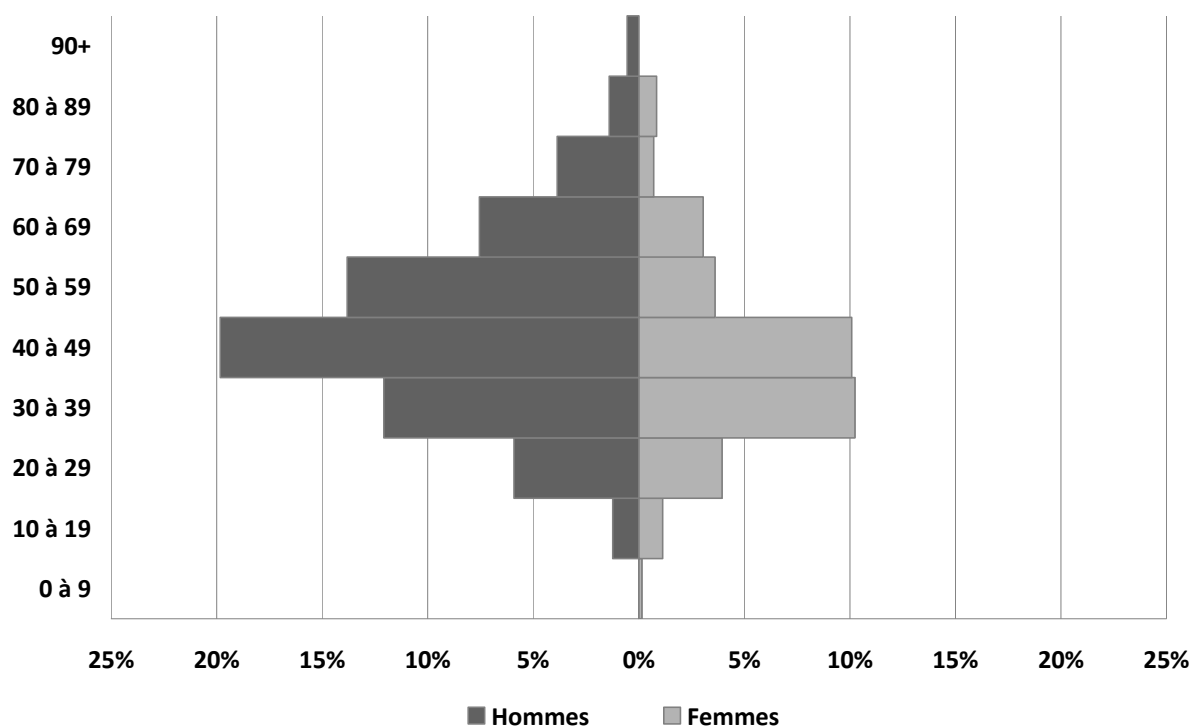
#### 4. La situation des migrants de retour et des non-migrants à Dakar

A présent, nous comparons la situation des migrants de retour qui résident à Dakar en 2008 à celle des Sénégalais qui n'ont jamais migré.

##### a) Caractéristiques

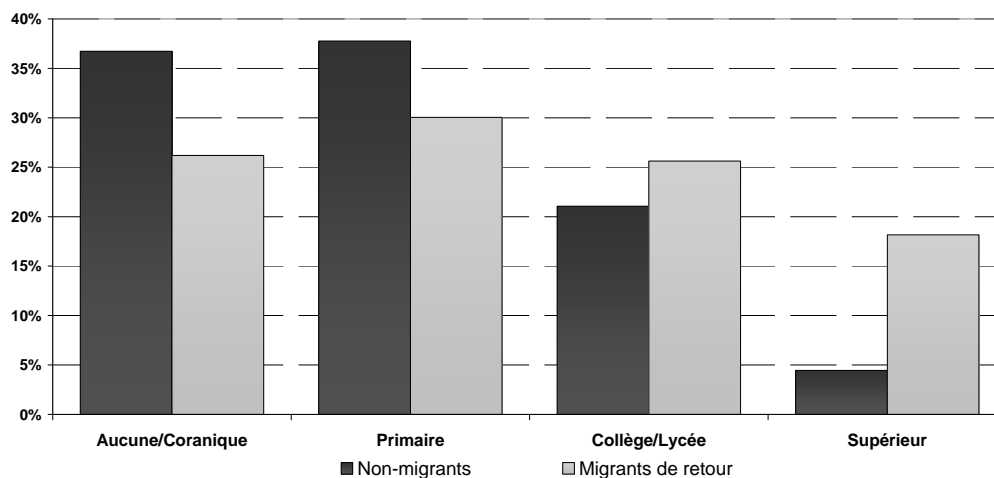
Les migrants de retour sont en moyenne plus avancés dans leur cycle de vie que les non-migrants, et donc plus âgés. En 2008, les premiers ont en moyenne 45 ans tandis que la moyenne d'âge des seconds est de 25 ans. Les migrants de retour sont pour la plupart des hommes : ils constituent deux tiers de cette population. Cela ne signifie pas que les femmes reviennent moins. Elles migrent en fait moins que les hommes. La pyramide des âges des migrants de retour (Figure 9) montre que, dans les tranches d'âge plus âgées, la part des hommes est beaucoup plus importante que celle des femmes, mais que cette différence s'atténue dans les tranches d'âges plus jeunes.

**Figure 9. Pyramide des âges de 2008 des migrants de retour à Dakar. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



La figure 10 suggère que les différences de niveau d'instruction entre migrants de retour et non-migrants sont particulièrement prononcées dans les catégories « aucune scolarisation formelle » (37 % de non-migrants et seulement 26 % de migrants de retour) et « éducation supérieure » (4 % de non-migrants et de 18 % de migrants de retour).

**Figure 10. Niveau d'instruction des migrants de retour et des non-migrants en 2008. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**

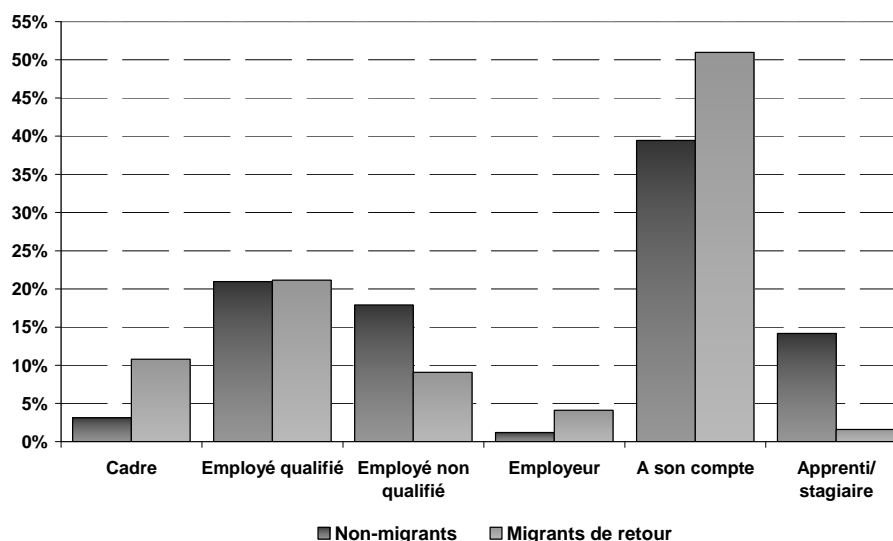


Les migrants de retour sont donc plus instruits que les non-migrants, ce qui va dans le sens de la littérature sur le sujet qui considère que les retours peuvent avoir un impact positif sur le pays d'origine grâce au transfert des connaissances acquises à l'étranger. Les retours contrebalanceraient donc en partie les pertes de capital humain dans le cadre de la fuite des cerveaux (Ammassari et Black 2001 ; Ammassari 2004 ; Mayr et Peri 2008).

b) Le statut professionnel

Que deviennent les migrants après leur retour ? En examinant la participation au marché de travail, on trouve que les migrants de retour sont fortement surreprésentés parmi la population active, ce qui suggère qu'ils réussissent en général à entrer dans le marché du travail après leur retour. Conformément aux résultats descriptifs de plusieurs articles empiriques sur les migrations de retour dans des contextes géographiques différents (ex. McCormick et Wahba 2001, Mesnard 2004, Ilahi 1999) et comme le révèle la figure 11, les migrants de retour sont surreprésentés dans la catégorie des indépendants.

**Figure 11. Statut professionnel des migrants de retour et des non-migrants en 2008. Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).**



L'entrepreneuriat est souvent considéré comme un potentiel moteur du développement de par la création d'emplois, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans le secteur informel dont font partie la grande majorité des activités indépendantes (Banque Mondiale 2007). Les migrants de retour diffèrent aussi des non-migrants en ce qui concerne les autres statuts professionnels. Une plus grande part des migrants de retour accède à un poste hautement qualifié (ex. des professeurs d'université), et une moindre proportion travaille comme salarié non qualifié.

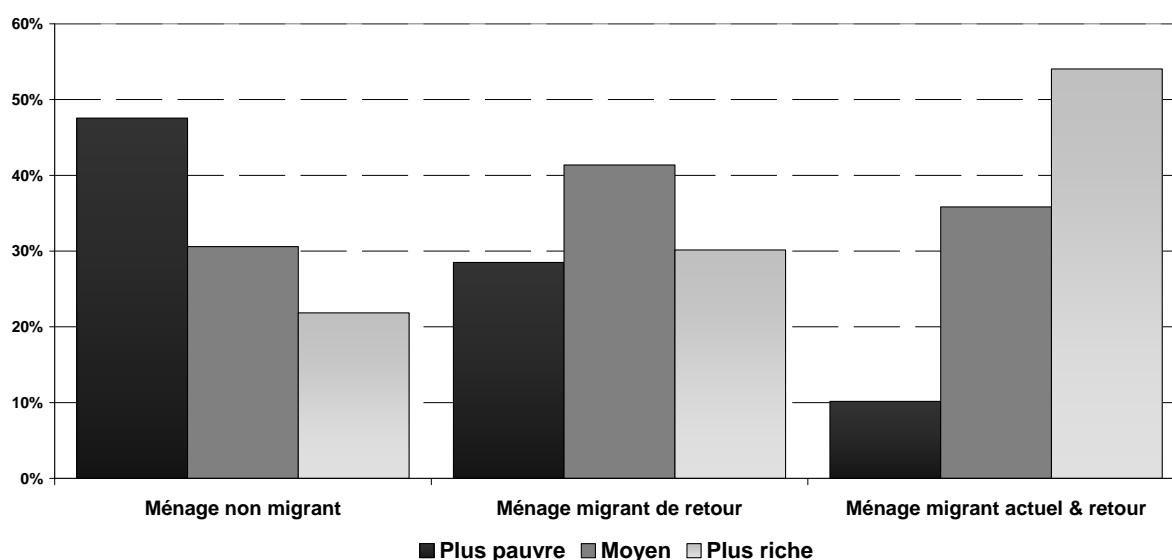
### c) Le bien-être des ménages comprenant des migrants de retour

Au-delà des caractéristiques et du statut individuel des migrants de retour, il est intéressant d'aborder les caractéristiques de leurs ménages puisqu'elles peuvent être influencées par les retours.

L'enquête MAFE révèle qu'il y a, dans la région de Dakar en 2008, 49 % de ménages sans migrants, 7 % de ménages ayant au moins un migrant de retour, 35 % avec au moins un migrant actuel et 9 % avec à la fois migrants de retour et actuel<sup>2</sup>. Ici, nous comparons le niveau de bien-être des ménages selon qu'ils comprennent au moins un migrant de retour ou non. Le bien-être est mesuré par le biais d'un indicateur composite construit à partir des informations disponibles sur les caractéristiques du logement et des biens d'équipement possédés par les ménages. L'intérêt de cette analyse repose sur le fait que, souvent, il est postulé que pauvreté et émigration internationale sont corrélées.

Les ménages sont divisés en 3 catégories selon leur niveau de bien-être. Il apparaît dans la figure 12 que la majorité des ménages composés uniquement de non-migrants constituent la catégorie la plus pauvre, alors que les ménages comprenant au moins un migrant de retour sont plus aisés mais se trouvent majoritairement dans la catégorie intermédiaire. En outre, les ménages qui ont à la fois un migrant de retour et un migrant actuel sont les mieux lotis : ils peuvent bénéficier non seulement de l'épargne rapatriée par le migrant de retour, mais aussi continuer à recevoir des transferts d'argent de l'étranger. Cependant, il faut être prudent dans l'interprétation. En effet, si on peut rapidement conclure que les migrants font bénéficier leur ménage des épargnes de la migration, ils peuvent en fait aussi provenir de ménages plus aisés au départ, avant même de partir.

**Figure 12. Niveau de bien-être des ménages dakarois selon leurs liens avec la migration.**  
Source de données : Enquête ménage MAFE-Sénégal (2008).



<sup>2</sup> La proportion des ménages avec migrants actuels est élevée du fait que l'on adopte une définition très large du ménage. Toute personne qui a des liens proches ou lointains avec le ménage est considérée comme étant liée à lui. Nos analyses n'incluent pas les ménages avec migrants actuels uniquement.



## 5. La gestion de la migration circulaire au Sénégal

Jusqu'à la signature des accords de gestion concertée avec l'Europe, le Sénégal, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest francophone (Ouédraogo 2002), gérait les mouvements circulatoires à coup de mesures ponctuelles. Auparavant, c'était la direction de l'emploi du Ministère du Travail et de l'Emploi qui recevait les inscriptions des demandeurs d'emploi et qui les mettait en lien avec des sociétés locales ou étrangères (en Espagne, Arabie saoudite, Qatar, Turquie, Gabon, Djibouti, Côte d'Ivoire, etc.).

Or, depuis janvier 2008<sup>3</sup>, c'est la Commission nationale de gestion et de suivi des offres d'emploi qui est en charge de la migration temporaire et circulaire de travail. Cette commission interministérielle, composée de 6 organismes<sup>4</sup>, est présidée par le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Seulement, dans les faits, seuls ce ministère, qui s'occupe de la promotion des offres, de l'enregistrement des candidats ainsi que de leur sélection, et le Ministère de l'Intérieur, qui est en charge de l'établissement des documents administratifs nécessaires pour le voyage, sont activement impliqués.

Selon une évaluation commanditée par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), de nombreux acteurs soulèvent les dysfonctionnements liés à l'absence d'une réelle implication des autres départements ministériels, ONG, syndicats et organisations de la société civile (Dia 2008).

En plus, le Ministère de la Jeunesse est en train de développer une nouvelle base de données sur les demandeurs d'emploi appelé Système d'Information pour la Gestion Efficace de la Migration (SIGEM). Dans une bonne gouvernance, ce rôle revient plutôt au Ministère du Travail pour des raisons de cohérence institutionnelle. D'une part, il est en charge de la mise en œuvre et du suivi de la politique de l'emploi au Sénégal et, d'autre part, il dispose au sein de la Direction de l'Emploi de l'expertise de cadres formés à la gestion de la migration de travail. Par une uniformisation des bases de données de l'emploi, la gestion de la migration temporaire de travail pourrait profiter d'une meilleure lisibilité du marché du travail sénégalais afin de mettre en place des mécanismes de réinsertion des migrants de retour au Sénégal.

La migration circulaire est également une question de souveraineté. Les partenaires ont mis en place des mécanismes d'appels d'offres et de recrutement de la main d'œuvre. La France, l'Espagne ou l'Italie ont par exemple identifié des institutions et des mécanismes dans ce sens. Les pays d'origine de cette migration devraient arriver à en faire autant. Les agences internationales, comme le Bureau International du Travail (BIT), qui apporte son appui à la CNGSOE par le renforcement des capacités des candidats retenus, devraient aussi aider à faciliter les négociations et la mise en œuvre des programmes de migration circulaire.

---

<sup>3</sup> Arrêté conjoint n° 00896 du 11 janvier 2008

<sup>4</sup> Ministères de l'Intérieur ; de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes ; des Sénégalais de l'extérieur ; de la Fonction publique ; de l'Enseignement technique professionnel ; et la Cellule de coordination « Défense – Etudes générales » de l'Etat-major particulier du Président de la République.

## Conclusion

Un retour réussi dans le pays d'origine suppose l'acquisition de ressources matérielles et de compétences pendant la migration puisqu'elles facilitent la réinsertion des migrants dans leur pays lorsqu'ils reviennent. Toutefois, la réinsertion après le retour ne dépend pas seulement du migrant et de ce qu'il a pu acquérir, mais aussi du contexte et du cadre institutionnel en place. Un appui à la réinsertion devrait être développé dès le départ à partir d'un projet de retour et de réinsertion pour chaque candidat migrant. Cela est d'autant plus valable pour les programmes de migration circulaire qui concernent des séjours de courte durée et donnent lieu à une accumulation de ressources moins importante.

La migration de retour telle qu'elle apparaît à travers les résultats de l'enquête ménage MAFE intéresse la gestion de la migration circulaire de plusieurs façons.

Premièrement, les analyses révèlent que les retours des migrants au Sénégal ne sont pas rares. Cependant, les retours de pays du Nord sont moins fréquents que les retours d'Afrique, ce qui peut être mis en lien avec les entraves à la circulation. En effet, la plupart des migrants qui sont dans les pays du Nord sont conscients qu'ils auront des difficultés pour repartir après leur retour dans le cas où leur réinsertion se passe mal. Une réflexion plus ample devrait avoir lieu sur l'intérêt de mettre en œuvre des mécanismes favorables, d'une part, au retour des migrants dans des conditions attractives dans le pays d'origine et, d'autre part, à la circulation, de façon à ce que les migrants gardent plus facilement des liens avec leur pays d'origine.

Deuxièmement, les résultats des retours selon l'âge au moment du départ devraient faire réfléchir les institutions en charge de la migration temporaire de travail des jeunes. Les jeunes, de par leur capacité d'adaptation et leurs moindres obligations familiales, sont les plus susceptibles de rester à l'étranger. Plus que les autres, ils doivent trouver dans le projet de migration circulaire des stratégies de réinsertion assez motivantes pour les inciter au retour.

Enfin, il importe de tenir compte du fait que les mobilités ne regroupent pas seulement les départs en migration et les retours, mais qu'elles incluent également des nouveaux départs et la circulation. Ceci peut être relié à la problématique de l'articulation entre mobilités plus complexes et développement. L'enjeu pour mettre en œuvre des politiques plus adéquates est de savoir comment les logiques migratoires, envisagées au départ par le migrant seul ou pensées au niveau de sa communauté d'origine, peuvent aussi bénéficier au développement du pays. Quelles sont les aspirations du migrant de retour ? Quelles réponses incitatives lui proposer ? Après, alors, comment faire converger les aspirations du migrant de retour aux orientations de la politique nationale en termes de migration et développement ?

## Bibliographie

- Ammassari S. et Black R., 2001. Harnessing the Potential of Migration and Return to Promote Development, IOM Migration Research Series, n° 6, 59 p.
- Ammassari S., 2004. From Nation-Building to Entrepreneurship : The Impact of Elite Return Migrants in Côte d'Ivoire and Ghana, *Population, Space and Place*, n° 10, p. 133-154.
- Banque Mondiale, 2007. Senegal Looking for Work - The Road to Prosperity, Country Economic Memorandum. Report No. 40344-SN.
- Bocquier P., 1998. L'immigration ouest-africaine en Europe : une dimension politique sans rapport avec son importance démographique, *La chronique du CEPED*, n°30.
- De Boeck L., 2009. Partenariat pour la gestion des migrations professionnelles, Séminaire de Cotonou, 12-13 mai 2009.
- Dia I. A., 2008. Evaluation de la gestion de la migration du travail au Sénégal, Rapport, Organisation internationale pour la migration Bureau Régional de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Dakar, Sénégal, 58 p.
- Dumont J.-C., Spielvogel G., 2008. Les migrations de retour : un nouveau regard, in : OCDE, Perspectives des migrations internationales, SOPEMI 2008, OCDE, Paris, p. 181-246.
- Dustmann C., 2003. Return Migration, Wage Differentials, and the Optimal Migration Duration. *European Economic Review*, vol. 47, n° 2, p. 353-369.
- Ilahi N., 1999. Return Migration and Occupational Choice, *Review of Development Economics*, vol. 3, n° 2, p. 170-186.
- Kabbanji L., Ouedraogo A. et Piché V., 2005. Politiques migratoires et intégration régionale en Afrique de l'Ouest, XXVème Congrès International de la Population, 18-23 Juillet 2005, Tour, 22 p.
- Massey D. S., Espinosa K. E., 1997. What's Driving Mexico-U.S. Migration ? A Theoretical, Empirical, and Policy Analysis, *The American Journal of Sociology*, vol. 102, n°4, p. 939-999.
- Mayr K. et Peri G., 2008. Return Migration as Channel of Brain Gain, CReAM Discussion Paper 04/08.
- McCormick B. et Wahba J., 2001. Overseas Work Experience, Savings and Entrepreneurship amongst Return Migrants to LDCs, *Scottish Journal of Political Economy* 48(2), p. 164-178.
- Mesnard A., 2004. Temporary Migration and Capital Market Imperfections, *Oxford Economic Papers* 56, p. 242-262.
- Ouedraogo D., 2002. Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest, *Les Cahiers du Gres*, vol. 3, n° 1, 2002, p. 7-23.
- Robin N., Lalou R., Ndiaye M., 2000. Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux, Rapport national Sénégal, 174 p.
- Zerger F., 2008. La migration circulaire dans la perspective allemande, Réunion d'experts sur la migration légale, Rabat, 3-4 mars 2008.

**Pour en savoir plus, quelques travaux MAFE sur le sujet des retours :**

- Flahaux M.-L., 2009. Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine, mémoire de master, Université catholique de Louvain, 2009, 133 p.
- Flahaux M.-L., Beauchemin C., Schoumaker B., 2010. Partir, revenir : tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra-continentales, MAFE Working Paper 7, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/33237/telechargement\\_fichier\\_fr\\_wp7\\_mlf\\_cb\\_bs\\_042010.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/33237/telechargement_fichier_fr_wp7_mlf_cb_bs_042010.pdf), 24 p.
- Lessault D. et Mezger C., 2010. La migration internationale sénégalaise. Des discours publics à la visibilité statistique, MAFE Working Paper 5, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/33235/telechargement\\_fichier\\_fr\\_wp5\\_dl\\_cm\\_042010.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/33235/telechargement_fichier_fr_wp5_dl_cm_042010.pdf), 14 p.
- Mezger C., 2008. Who comes back ? The case of Senegalese returning to Dakar”, MAFE Working Paper 4, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/33234/telechargement\\_fichier\\_fr\\_wp4\\_mezger\\_042010.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/33234/telechargement_fichier_fr_wp4_mezger_042010.pdf), 29 p.
- Mezger C., Flahaux M.-L., 2010. Returning to Dakar : The role of migration experience for professional reinsertion, MAFE Working Paper 8, [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/33238/telechargement\\_fichier\\_fr\\_wp8\\_mezger\\_flahaux\\_042010.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/33238/telechargement_fichier_fr_wp8_mezger_flahaux_042010.pdf), 32 p.